

Bilan annuel de la collecte sélective et des déchets ménagers 2010





1. Sommaire

A/ Les résultats en 2010

- Les chiffres clés
- Le tri par matériaux

B/ L'impact environnemental

- L'impact en termes de recyclage
- L'impact environnemental de la collecte sélective
- Le traitement environnemental des ordures ménagères
- Les actions de sensibilisation à l'environnement

C/ Le service aux habitants

D/ Le budget déchets ménagers

- Dépenses
- Recettes

En conclusion

- Les zones d'amélioration et les temps forts de l'année à venir
- 

A/ Les résultats en 2010

115,863 tonnes d'emballages ménagers ont été triées et 105.350 tonnes ont été recyclées cette année, soit 11.02 kilos par habitant.

En 2009, 13,26 kg par habitant avait été recyclé. On note une diminution de 16,87 % d'emballages recyclés, ce qui est préoccupant. En revanche, en 2009, 18,952 tonnes avait été refusée au Centre de Tri (dûes à des erreurs de tri), alors qu'en 2010 ce ne sont que 10,513 tonnes qui ont été refusées, soit une très nette amélioration de vos gestes de tri des emballages ménagers.

Les chiffres clés



La production des déchets ménagers

274 kilos de déchets par habitant

En 2009 chaque administré avait produit 283 kg d'ordures ménagères, soit une diminution de près de 3%, ce qui est encourageant.



La quantité d'emballages ménagers triés (Bacs Jaunes)

12,12 kilos par habitant

- 20 %



Nouvel objectif (pour 2011) : **15 kg**

Emballages ménagers triés	Tonnages 2009	Tonnages 2010
Acier	20,800	18,269
Aluminium	0,756	1,295
Bouteille en plastique	33,421	29,299
Brique alimentaire	12,482	1,082
Journaux Magazines	12,312	15,534
Petits cartons	46,231	39,871
Refus	19,118	10,513
totaux	145,120	115,863



La quantité de déchets issus des déchetteries

144,35 kg par habitant de déchets issus des déchetteries ont été recyclés en 2010.

Types de déchets	Tonnages 2009	Tonnages 2010
Tout venant	388,780	401,530
Ferraille	102,300	100,960
Déchets verts	622,420	528,230
Cartons	110,000	106,840
Déchets Electriques et Electroniques (D3E)	83,794	80,235
Déchets Ménagers Spéciaux	2,455	6,573
Bois	130,360	155,480
Total Général	1 440,109	1 379,848

Le verre

321,860 tonnes de verre ont été triées et recyclées en 2010, soit 33,67 kg par habitant, contre 335 tonnes en 2009, soit une baisse de près de 4%.

Les JRM (Papiers et Journaux)

120,040 tonnes ont été recyclées en 2010, soit 12,56 kg par habitant. En 2009, le tonnage était de 116,950 (soit une augmentation de 2,5%).

Au total, chaque administré en 2010 a produit 475,96 kg de déchets toutes catégories confondues. En 2009, le poids de déchets par habitant s'élevait à 497,68 kg par habitant, soit une baisse de 4 %, ce qui est positif.



La qualité

Refus de tri : 10,513 tonnes → -44,53% par rapport à 2009 😊

Objectif 2011 : Pas d'augmentation de refus

	2008	2009	2010
Tonnages emballages	135,160	145,120	115,863
<i>refus</i>	18,851	19,118	10,513
<i>% refus</i>	13,95	13,17	9,07

Les résultats pour 2010 sont positifs, et le taux de refus est en nette diminution... grâce à l'amélioration de vos gestes de tri et au travail fourni par nos équipes qui effectuent également un pré-triage avant que les emballages ne soient envoyés au centre de tri de Nicole.

Voici les principales erreurs de tri que nous rencontrons en caractérisation au centre de tri de Nicole :

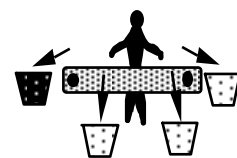
- *bouteilles et cannettes en verre*
- *emballages de plastique fin*
- *pots de yaourt, crème fraîche, beurre ...*
- *objets en plastiques non alimentaires (jouets...)*
- *emballages imbriqués : on ne peut alors plus séparer les matériaux (exemple : une brique de lait dans une boîte de conserve, une fois écrasée par la benne ne peut être recyclée)*
- *pots de fleurs*
- *bouteilles pleines*













Les résultats en 2010



Le tri par matériau dans les bacs jaunes

- > Les meilleures performances sont obtenues sur l'aluminium, mais il représente un matériau presque négligeable au vue des quantités collectées.
- > En revanche, nous comptons en 2011 recentrer les efforts sur les briques alimentaires dont la diminution est conséquente, et sur l'ensemble des matériaux en général, dont les performances sont insuffisantes.



	Plastique	3,07 kilos par habitant		Évolution de -12,84 %
	Cartonnette	4,17 kilos par habitant		Évolution de -12,11 %
	Acier	1,91 kilos par habitant		Évolution de -12,67 %
	Aluminium	0,14 kilos par habitant		Évolution de +70,31 %
	Brique	0,11 kilos par habitant		Évolution de -91,38 %
	JRM	1,63 kilos par habitant		Évolution de +20,75%

Les résultats en 2010



Le tri par matériau en déchetterie ou colonnes

- > Les meilleures performances sont obtenues sur les encombrants. En revanche, les déchets verts sont en net recul par rapport à l'an dernier.
- > Les autres matériaux diminuent légèrement sans que cela soit toutefois réellement significatif.



encombrants

42,01 kilos par habitant



Évolution de 2,69 %



déchets verts

55,26 kilos par habitant



Évolution de -15,62 %



feraille

10,56 kilos par habitant



Évolution de -1,88 %



Carton

11,18 kilos par habitant



Évolution de -3,43 %



Journaux
magazines

12,56 kilos par habitant



Évolution de +2,05%



Verre

33,67 kilos par habitant



Évolution de -4,48%

B/ L'impact environnemental

La politique de gestion des déchets est guidée par **la volonté d'assurer un développement durable en passant de l'élimination des déchets ménagers à leur valorisation.**

L'action de notre collectivité a donc pour objectifs :

- d'encourager le geste de tri : la collecte sélective économise de précieuses ressources naturelles en recyclant les emballages triés par les habitants ;
- de moderniser le traitement et la valorisation des ordures ménagères.



Elle repose sur une chaîne d'acteurs publics et privés dont la collaboration permet d'offrir à chaque déchet le traitement environnemental le plus pertinent.



Le citoyen est le premier maillon de cette chaîne ; sans son implication, rien n'est possible. Nous comptons donc sur la participation éco-citoyenne de tous les habitants.

L'impact environnemental

L'impact en termes de recyclage

Les emballages triés par les habitants sont recyclés après avoir été :

> **retriés au centre de tri de Nicole** (Aiguillon)

Les emballages y sont séparés par matériau avant d'être expédiés sous forme de balles dans les usines de recyclage.

> **transformés dans des usines de recyclage**

Les usines de recyclage transforment les matériaux en une nouvelle matière première (dite « secondaire »), réutilisée ensuite par les industriels pour fabriquer de nouveaux produits.

Pour notre collectivité, les filières de recyclage sont :

- **Plastique :** Valorplast à Nanterre
- **Acier :** Arcelor Packaging à La Défense
- **Aluminium :** Affimet à Compiègne
- **Briques alimentaires :** Revipac à Paris
- **Cartons :** ETS SOULARD à Villeneuve sur Lot
- **Journaux :** ETS SOULARD à Villeneuve sur Lot
- **Verre :** OI Manufacturing à Vayres

Le recyclage permet de fabriquer des nouveaux produits en économisant des matières premières. Ainsi, dans notre collectivité :

29,299 tonnes		de plastique triées =		57 113 pulls polaires
18,269 tonnes		d'acier triées =		603 machines à laver
1,295 tonnes		d'aluminium triées =		344 vélos
147,793 tonnes		de cartons, briques, = triés		350 220 emballages en carton (6 bouteilles)
321,860 tonnes		de verre triées =		919 600 bouteilles en verre (75 cl)

L'impact environnemental

L'impact environnemental de la collecte sélective

Parce qu'il conduit à leur recyclage, le tri des emballages a un impact direct sur l'environnement. Il permet d'économiser :

- des ressources naturelles ;
- de l'énergie ;
- de l'eau.

> 1 tonne de **plastique** triée et recyclée



800 kilos de **pétrole** brut économisés



> 1 tonne de **papier-carton** triée et recyclée



2,6 tonnes de **bois** épargnées



> 1 tonne d'**aluminium** triée et recyclée



1 année de consommation d'**électricité** d'environ 3 personnes économisée



1 tonne de **verre** triée et recyclée



660 kilos de **sables** épargnés



> 1 tonne d'**acier** triée et recyclée



1,5 tonne de **minerai de fer** épargnée



Le traitement environnemental des ordures ménagères

Le traitement des ordures ménagères s'est modernisé pour permettre leur valorisation.

> Centre d'enfouissement technique de l'Albié à Monflanquin géré par le SMAV

Préservation des sols des infiltrations par la géomembrane.

Lagune de lixiviats (liquide résultant de la percolation à travers les déchets)

Récupération de biogaz avec une éventuelle valorisation.

Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques refusé depuis le 1^{er} janvier 2006 car trop polluant. (dorénavant récupérés en déchetterie).

Refus des gravats depuis 2^{ème} trimestre 2006.

Nouvelles consignes pour les chauffeurs / rippeurs (limitation de vitesse, propreté du site, etc)



**> Plateforme de compostage
de l'Albié à Monflanquin géré par la SITA**

Nouveau protocole de sécurité pour le déchargement des déchets verts issus de nos deux déchetteries et le chargement du compost redistribué ensuite dans les déchetteries .



Les actions de sensibilisation à l'environnement

Des actions de communication régulières sont indispensables pour maintenir la mobilisation des citoyens vis-à-vis de la collecte sélective. Plus largement, la communication sur le tri – école de l'éco-citoyenneté – permet une sensibilisation à d'autres gestes préservant l'environnement.

Ainsi, en 2011, notre collectivité va :

- redistribuer un nouveau mémo-tri dans tous les foyers de la communauté des communes
- mettre en place des actions de promotion du tri dans les écoles intéressées. (à destination des classes)



Par ailleurs, nous informons les habitants par :

- des informations via le site internet de la Communauté des Communes (articles, démarches de tri...) <http://www.cc-monflanquinois.fr>
- des articles dans les bulletins intercommunaux et dans la presse
- information sur Radio 4 cantons
- des affiches concernant les nouvelles consignes de tri ou les nouveaux matériaux récupérés en déchetterie.

C/ Le service aux habitants

La collecte sélective des emballages ménagers a été lancée dans notre collectivité en 2001. Des changements sont effectués en fonction des fluctuations constatées.

100 % de la population actuelle de la collectivité est desservie par la collecte sélective, ce qui représente au 1 avril 2011 : 9 988 habitants.

9,5 % de la population est en porte-à-porte ;
90,5 % est en apport volontaire.

De nouveaux matériaux sont récupérés en déchetterie :

- Capsules Nespresso,
- Cartouches d'encre et laser
- Vêtements
- Plastiques fins et épais (meubler de jardin...)

Déchets collectés

Fréquence de collecte Zones desservies

Traitement



- Bouteilles et flacons en plastique
- Boîtes métalliques
- Cartons
- Briques alimentaires
- Journaux, magazines



Collecte à domicile 1 fois par semaine dans les bourgs uniquement des communes de Cancon, Monbahus et la Sauvetat sur Lède
Collecte des points d'apport volontaire au moins une fois par semaine sur tout le territoire



Centre de tri de Nicole puis filières de recyclage



Bouteilles et flacons
Pots et bocaux



Tous les papiers



Apport aux conteneurs



Filières de recyclage



- Encombrants
- DEEE
- Déchets verts
- Piles
- Cartons
- Ferraille
- Huiles de vidange



Apport aux déchetteries



- Compostage (déchets verts)
- Recyclage (carton, ferraille, bois, emballages triés)
- Dépollution (piles)
- Régénération (huiles)
- Enfouissement technique



- Autres déchets quotidiens



Collecte 2 fois par semaine pour le porte à porte comme pour les bacs de points d'apport volontaire



- Incinération
- Centre d'enfouissement technique

L'été les tournées de ramassage sont modifiées et les équipes sont renforcées pour pallier au surcroît de population dû à l'attrait touristique de notre région.

D/ Le budget déchets ménagers

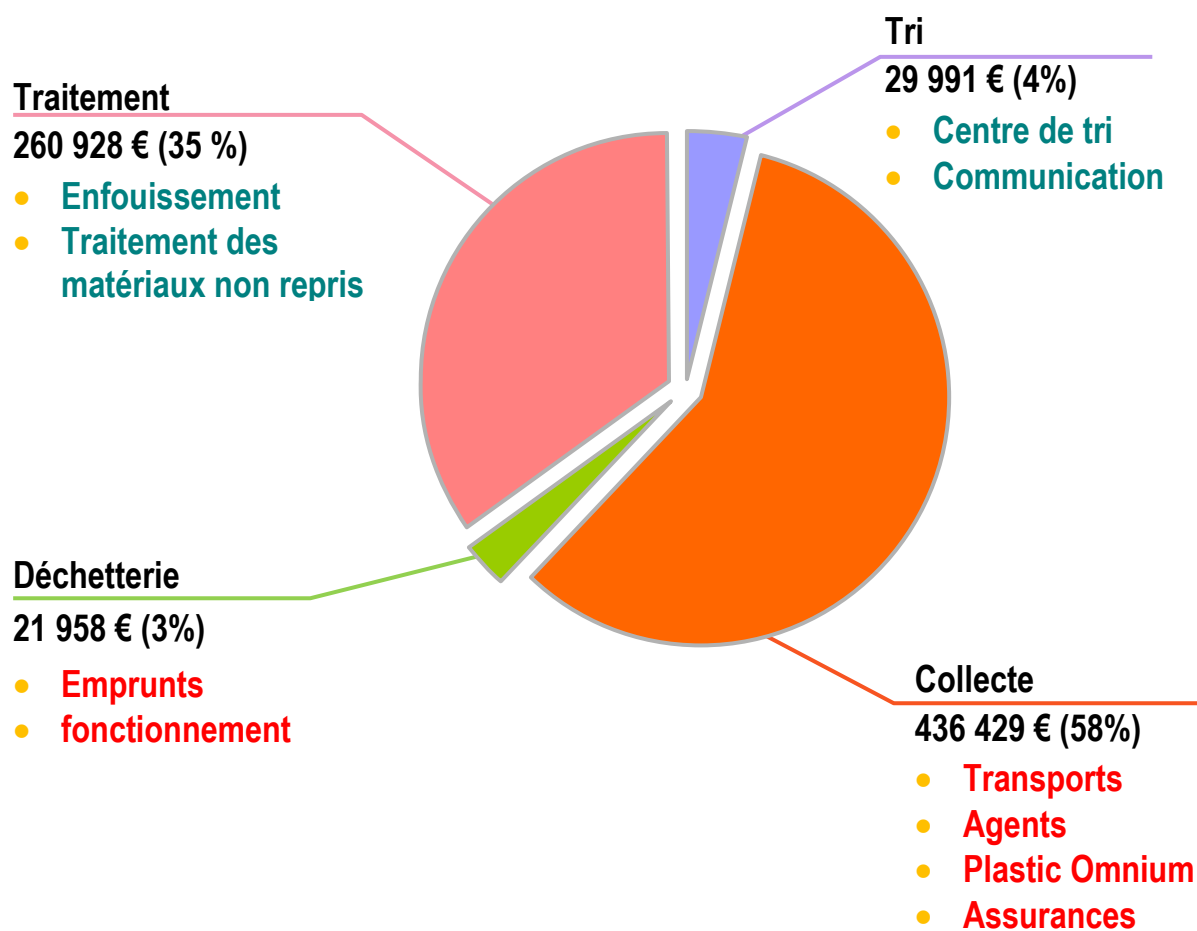
En France, dans un contexte où les coûts de gestion des déchets sont en augmentation, la protection de l'environnement doit se réaliser pour les élus de la Communauté des Communes Bastide et Châteaux en Guyenne dans le cadre de coûts maîtrisés.

Dépenses

Budget déchets : 749 306 euros

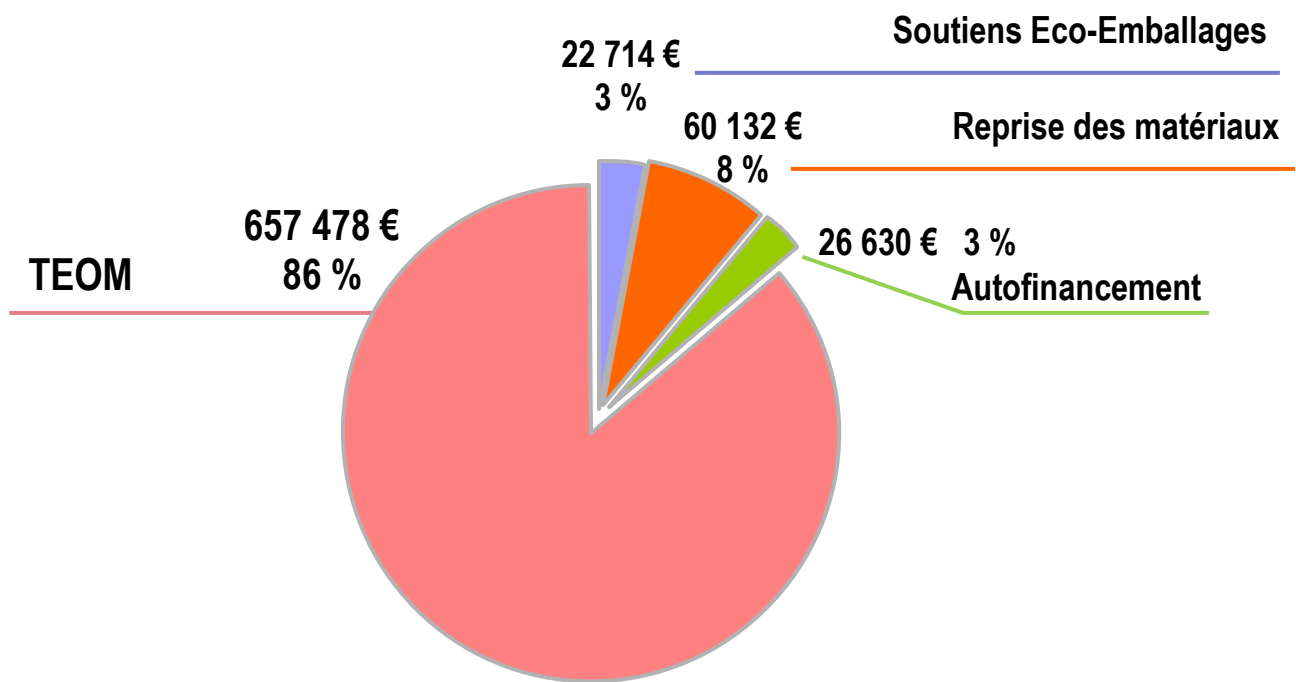
Soit 75,02 euros par habitant (70,43 €/habitant en 2009)

Les postes de dépenses



Le budget déchets ménagers

Les recettes



TOTAL des dépenses : 766 954 €

À la différence des autres types de déchets ménagers, le geste de tri génère des recettes :

- soutiens Eco-Emballages,
- revente des produits triés.

Il bénéficie, par ailleurs, d'un taux de TVA à 5,5 %.

En conclusion

Les zones d'amélioration et les temps forts pour l'année à venir

Les priorités en 2011 sont de quatre ordres.

Évolution du service aux habitants

- Optimisation des points d'apport volontaire en fonction des demandes des administrés
- De nouveau matériaux récupérés en déchetterie (plastique, vêtements, capsules Nespresso, cartouches d'encre et laser)



Budget prévisionnel

- 767 000 €

Résultats : les objectifs

- Diminution des tonnages enfouis
- Augmentation des tonnages d'emballages ménagers récoltés dans les bacs et sacs jaunes
- Baisse du taux de refus au centre de tri
- Augmentation des tonnages de toutes les autres matières valorisables telles le verre, les JRM, la ferraille, les cartons
- Incitations des règles d'éco-citoyenneté (points d'apport volontaire propre)



Plan de communication : les temps forts

- Mémo du TRI
- Autocollants avec les nouvelles consignes sur les colonnes JRM
- Un journal du tri annuel
- Education à l'environnement dans les écoles

